

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Monsieur Bertrand Pancher
Député de la Meuse
Maire de Bar le Duc
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

La Plaine Saint-Denis, le 01 FEV. 2016

Cher

Monsieur le Député,

Dans votre courrier du 2 décembre dernier vous avez souhaité appeler mon attention sur la desserte de Meuse TGV à la suite de la mise en service de la seconde phase de la LGV Est. Vous avez, parallèlement, adressé un courrier sur ce sujet à Guillaume Pepy, auquel Rachel Picard, directrice générale de Voyages SNCF a répondu récemment.

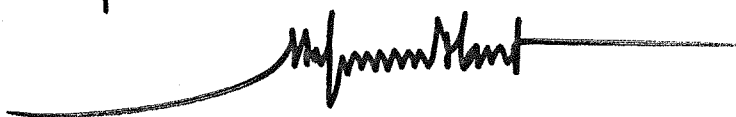
S'agissant de la liaison entre Paris et Meuse TGV, la principale difficulté est l'horaire de départ le soir de Meuse TGV vers Paris, qui était avancé d'une heure à 17h51. Ainsi que Rachel Picard l'indique dans sa réponse, nous sommes conscients que ce changement a des répercussions sur les clients qui font l'aller retour dans la journée. Les équipes de Voyages SNCF étudient donc la possibilité de revenir à l'horaire précédent.

En revanche, le très faible nombre de clients (7 en moyenne) faisant la liaison entre Strasbourg et Meuse TGV sur le TGV à destination de Roissy CDG a conduit Voyages SNCF à modifier les horaires du TGV Strasbourg-Roissy afin d'assurer des correspondances plus performantes entre le train et l'avion.

Toutefois, ainsi que Rachel Picard l'indique dans son courrier, la SNCF est prête à collaborer avec le conseil régional Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine pour une amélioration des dessertes ferroviaires de cette nouvelle grande région.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien fidèlement,



Stéphane VOLANT